



# RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Mardi 9 novembre  
de 9h30 à 17h30



Mardi

9

novembre

de 9h30 à 17h30

ECOLE LA GÉNÉRALE  
11 RUE RABELAIS  
93100 MONTREUIL

SSD.FR/ENDIRECT

Dans un rapport du 22 juin 2020, le Défenseur des Droits pointait l'insuffisance des politiques publiques en matière de lutte contre les discriminations.

Il souligne dans son rapport la « dimension systémique » des discriminations et leurs conséquences sur la cohésion sociale.

Le Département de la Seine-Saint-Denis agit depuis de nombreuses années dans la lutte contre les discriminations, mais le constat nous appelle à faire mieux.

Dire c'est déjà agir, c'est pourquoi, en 2020, le Département publiait le premier baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, ce baromètre des discriminations a été mis à jour, permettant d'évaluer l'évolution des discriminations sur notre territoire.

Aujourd'hui, le Département décide de se doter d'un nouvel outil de politique publique de lutte contre les discriminations : l'**Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité**.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter **les chiffres du baromètre des discriminations 2021** et l'Observatoire départemental contre les discriminations et pour l'égalité.

Elle permettra également de réunir les acteurs et actrices travaillant sur cette thématique pour échanger, créer des réseaux et partager des bonnes pratiques.

# pro-gramme

9h

Accueil café

9h40 > 10h

Ouverture de la Rencontre départementale de la lutte contre les discriminations

> **Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

> **Oriane Filhol**, Conseillère départementale en charge de la lutte contre les discriminations

> **George Pau-Langevin**, Adjointe auprès de la Défenseure des Droits, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

10h > 11h30

1<sup>ère</sup> table ronde « Santé et discriminations, les discriminations dans l'accès à la santé et les conséquences des discriminations sur l'état de santé »

INTERVENANT·E·S :

> **Caroline Izambert**, docteure de l'EHESS ayant soutenu une thèse sur l'accès aux soins des étrangers en France

> **Rodolphe Pellet**, médecin généraliste membre du comité de pilotage du Diplôme Universitaire accès à la santé et lutte contre les discriminations de l'université Jean-Monnet à Saint-Etienne

> **Un·e représentant·e du collectif Gras Politique**

> **Racky Ka-Sy**, psychologue, docteure en psychologie sociale, spécialiste de l'impact psychologique du racisme

11h30 > 11h40

Carte blanche à un·e acteur·rice de la lutte contre les discriminations

**Pause déjeuner** : déjeuner libre

13h30 > 15h

2<sup>e</sup> table ronde « La fabrique de l'actualité, le rôle des médias dans la diffusion des stéréotypes et face aux discriminations »

INTERVENANT·E·S :

> **Ali Rabeh**, maire de Trappes

> **Brigitte Fonsale**, chargée de mission éducation aux médias et sensibilisation des publics cibles au sein de l'association La Chance pour la diversité dans les médias

> **Nassira El Moaddem**, journaliste et autrice

> **Sophie Jehel**, maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication, université de Paris VIII, chercheuse au laboratoire CEMTI

15h > 15h10

Carte blanche à un·e acteur·rice de la lutte contre les discriminations

15h15 > 16h

Présentation des résultats du baromètre départemental des discriminations par Harris Interactive

16h > 17h30

Présentation de l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité

> **Introduction** par Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

> **Présentation** de l'observatoire par Oriane Filhol

> **Lancement** du Conseil du vivre ensemble

---

**Inscription obligatoire jusqu'au 5 novembre :**  
**egalitediversite@seinesaintdenis.fr**

---

COVID-19 : selon les règles sanitaires en vigueur à cette date, dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à cet évènement est soumis au port du masque à partir de 12 ans ainsi qu'à la présentation d'un certificat sanitaire et d'un justificatif d'identité.



SUIVEZ-NOUS #SSD93  
[seinesaintdenis.fr](https://www.seinesaintdenis.fr)